



VRAI

TROUVER UNE PLACE EN MAISON DE REPOS N'EST PAS DE TOUT REPOS

En Région wallonne, l'offre de lits en maison de repos est insuffisante et risque de l'être davantage étant donné les perspectives démographiques et les limites budgétaires.

L'accueil et l'hébergement en maison de repos (MR) et maison de repos et de soins (MRS) deviennent inévitables lorsque le niveau de dépendance de la personne âgée se dégrade et que les limites du maintien à domicile sont atteintes.

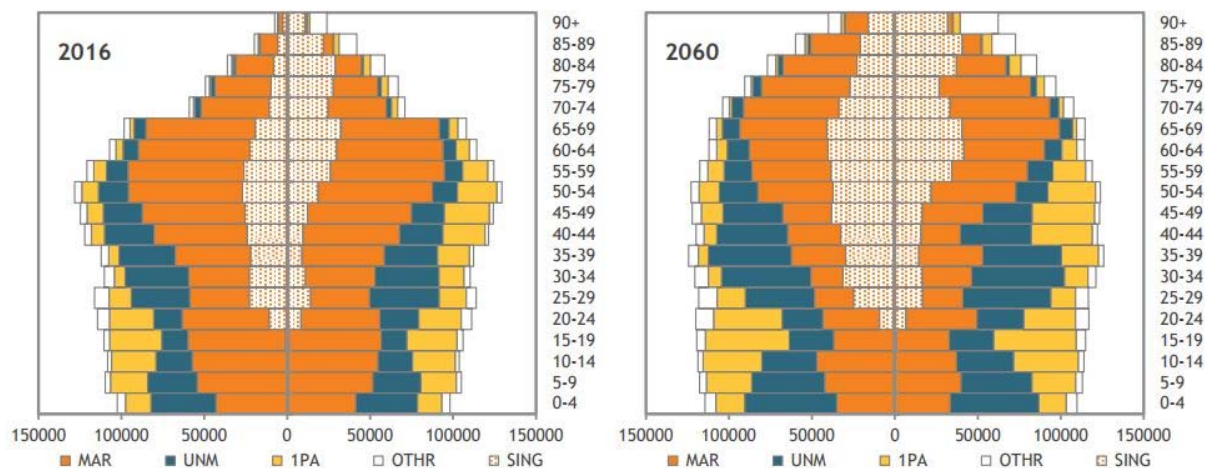
Pour pouvoir répondre à la demande croissante dont feront l'objet les lits en MR-MRS dans les années à venir, des moyens budgétaires doivent être progressivement dégagés pour permettre au secteur d'adapter son offre en conséquence à un prix accessible.

ON ENTEND :

« Près de 187 millions d'euros viennent d'être attribués au secteur MR-MRS pour la construction de 677 lits ».

Mais est-ce vraiment suffisant ?

UNESSA DÉCRYPTE :



MAR = membre d'un ménage avec couple marié ; UNM = membre d'un ménage avec couple cohabitant ; MPA = membre d'un ménage monoparental ; SING = ménage d'une personne ; OTHR = membre d'un ménage de type « autre ».

Sources : 1991-2015 : RN-DGS et calculs BFP, 2016-2060 : Perspectives démographiques 2016-2060, BFP-DGS.

Note : par convention, dans les pyramides des âges, les hommes sont représentés à gauche de l'axe, les femmes à droite.

Source : Perspectives démographiques 2016-2060. Population et ménages, Bureau fédéral du Plan, Mars 2017

En sachant que :

- 58% des résidents en MR-MRS ont franchi le seuil des 85 ans (2014).
- Ces mêmes résidents représentent plus d'un quart de la population wallonne âgée de plus de 85 ans (2014).
- Le Bureau fédéral du Plan estime que la part des personnes de 85 ans et plus au sein de la population totale passera de 2,6% en 2016 à 5,2% en 2050, et que le groupe des 67-84 ans passera, lui, de 12,9% à 16,9% sur cette même période.

→ La demande de places en MR-MRS est indubitablement amenée à monter en flèche.

Et en sachant que :

- Les établissements d'accueil et d'hébergement pour aînés ont un taux d'occupation largement supérieur à 90% et ont dès lors peu de marge de manœuvre pour répondre aux nouvelles demandes.
- Un moratoire bloque le nombre de lits MR à 26 974 et le nombre de lits MRS à 21 457.
- Rien ne laisse présager d'aussitôt un accroissement des moyens financiers alloués à ce secteur.

→ La rareté relative des places va augmenter entraînant des processus de recherche de plus en plus difficiles, laissant certaines personnes et familles dans la détresse.

UNESSA estime qu'une offre en lits MR-MRS suffisante et accessible est nécessaire pour répondre dès à présent aux besoins de soins et d'aides exprimés par de plus en plus de personnes âgées dépendantes.

UNESSA estime que des moyens budgétaires supplémentaires doivent être alloués au secteur MR-MRS pour lui permettre de répondre à cette demande croissante.